

## Règlement triathlon XS

### Règlement général du triathlon

Réglementation de la FFTRI

Porte-dossard avec trois points d'attache suivant réglementation FFTRI

Port du casque à coque dure obligatoire

Respect du code de la route

Abri derrière ou à côté d'un autre compétiteur en vélo = CARTON BLEU

Les décisions des arbitres officiels sont sans appel

### Triathlon XS en individuel ou en relais en Contre-la-montre

- Le temps de l'athlète est le cumul du temps des trois épreuves enchaînées.
- Toute aide extérieure est interdite.

Partie Natation:

- Chaque concurrent prend le départ dans le couloir 6, réalise 50m, passe sous la ligne d'eau pour passer dans le couloir 5, réalise 50m et ce jusqu'à la ligne 1 afin de réaliser 300m.

- Les Départs sont donnés toutes les 10" au couloir 6.

Partie cyclisme:

- Le parcours est réalisé sur route ouverte à la circulation et **effectué en deux boucles**.

- Le parcours sera fléché à l'aide d'un marquage au sol.

- Le code de la route s'applique sur l'ensemble du parcours vélo.

- Le drafting est interdit ( RG FFTRI).

Partie course à pied :

- Le parcours est sur route ouverte à la circulation et sur chemin.

- Le parcours est fléché à l'aide d'un marquage au sol et de banderoles.

### Tarifs :

en individuel :

- licenciés : 12€

- non licenciés : 12€ + pass compétition

en relais :

- licenciés : 21€

- non licenciés : 21€ + pass compétition pour chaque triathlète non licencié

Tarif du PASS COMPETITION en individuel ou en relais : 2€

## Règlement triathlon S en CLM

### Règlement général du triathlon

Réglementation de la FFTRI

Porte-dossard avec trois points d'attache suivant réglementation FFTRI

Port du casque à coque dure obligatoire

Respect du code de la route

Abri derrière ou à côté d'un autre compétiteur en vélo = CARTON BLEU

Les décisions des arbitres officiels sont sans appel

### **Triathlon Distance S par équipe en CLM (épreuve accessible):**

- Chaque équipe doit compter 3 triathlètes au minimum à l'arrivée pour être classée, qu'elle soit composée de 3,4 ou 5 triathlètes au départ.
- Le temps à l'arrivée est pris sur le 3e triathlète.
- Les coureurs de chaque équipe doivent porter une tenue identique durant toute l'épreuve ou à défaut de même couleur.
- Toute aide extérieure est interdite.

### **Partie Natation:**

- Chaque équipe utilise une ligne d'eau pour parcourir ses 700m.
- La première équipe partira couloir 1, puis l'équipe suivante partira au couloir 2 deux minutes après et ainsi de suite jusqu'au couloir 6. A 12' de course s'é lancera la 7e équipe couloir 1 et ainsi de suite
- Les Départs sont donnés toutes les 2 minutes.

### **Partie cyclisme:**

- Le parcours est réalisé sur route ouverte a circulation.
- Le parcours sera fléché à l'aide d'un marquage au sol.
- Le code de la route s'applique sur l'ensemble du parcours vélo.
- Le drafting entre équipes est interdit et les équipes doivent respecter 12m entre la roue arrière du dernier équipier de l'équipe devant et la roue avant du premier équipier de l'équipe derrière (RG FFTRI).

### **Partie course à pied :**

- Le parcours est sur route ouverte à la circulation.
- Le parcours est fléché à l'aide d'un marquage au sol et de banderoles

### **épreuve accessible:**

- départs anticipés de 30 minutes pour les paratriathlètes
- bonnets et dossards différents pour pouvoir identifier les paratriathlètes.
- autocollants spéciaux paratriathlètes
- Parcours course à pied spécifique paratriathlète

### **Tarifs :**

Equipe de 3 triathlètes : 90 €

Equipe de 4 triathlètes : 120 €

Equipe de 5 triathlètes : 150 €

Chaque non-licencié de l'équipe devra s'acquitter d'un pass compétition.

Tarif du PASS COMPETITION individuel : 5€

Aucun remboursement ne sera fait en cas de non participation déclarée le jour de l'épreuve.

*Le Conseil d'Administration de la FFTRI du 19 janvier 2019 a décidé d'autoriser l'utilisation des vélos de type "contre la montre" sur les courses en contre la montre par équipe et d'adopter l'avenant n°1 de la Règlementation Sportive 2019 - page 59 - que vous trouverez en [rubrique Arbitrage / Règlementation](#).*

*[Avenant n°1 à la Règlementation Sportive 2019 - page 59](#)*